

C.D.S infos 25

Siège social 130 c rue de Belfort . 25 000 . Besançon

Juin 1985

Fascicule de liaison

N° 1

du Comité Départemental de Spéléologie du Doubs

Groupement des Clubs et des Spéléologues
individuels du département du Doubs, adhé-
rents à la Fédération Française de Spéléologie
Association, loi de 1901 déclarée le 18.2.1969
(J.O. du 27.2.1969) CCF Dijon 741 57.U

BESANCON, le 16 Mai 1985

Objet Compte rendu de la réunion CDS 25, Jeudi 2 Mai 1985 à BESANCON

► Ouverture de la réunion à 20 h 30 en présence de:
G CHORVOT, président. J J COMPAGNON, secrétaire. R BRUN, trésorier.
Clubs représentés: GS Archéo MANDEURE (PARIS C, MOSER J)

ASC ROUGEMONT (BRUN R)
GS CLERVAL BAUME (HOTTE D)
GS DOUBS (DROLO P, CHOLE F, LOELLOT J, GOUX J, CHORVOT G)
SC MONT d'OR (GOGO G)
SHAG (GAUTHIER A, URLACHER JP)
GS SPB (THIBAUD A, SIRUGUET J, COMPAGNON J J)
GS Plateau MONTROND (DECREUSE B)

Individuels: HALLIEZ M, BOUVARD J
soit 8 clubs représentés (sur les 13 clubs du CDS 25)
et 2 individuels (sur les 8 individuels fédérés)
18 spéléos présents à la réunion.

Clubs non représentés:
GS CATAMARAN (excusé), ASCONIL, GS MORTEAU, GS MONTBELIARD
et JOYEUX NIPHARGUS.

Absence de Y AUCANT conseiller technique secours et responsable de la
commission secours du CDS 25.
Absence vivement regrettée de B THERY, président de la ligue spéléo de
Franche Comté, invité à cette réunion et non excusé.

Avant l'ouverture de la séance, A GAUTHIER distribue le dernier bulletin de
l'ASE.

La séance se déroule conformément à l'ordre du jour (que tous les clubs et
individuels ont reçu).

► 1er) Compte rendu de l'AG du 29 Mars 1985 : tous les clubs et individuels
l'ont reçu. Il n'y a pas d'observations à formuler mais un grand nombre de
spéléos demandent les renseignements suivants:

a) indemnisation des clubs ayant participé: à l'opération découverte
du monde souterrain en 1984

b) indemnisation des clubs et individuels à propos des colorations
dans le cadre de la convention Ligue et S.R.A.E.

c) nature des divers financements pouvant intéresser le CDS 25.

2 courriers en date du 16 et 25 Avril ont été adressés par le CDS 25 au
président de la ligue et sont sans réponse à ce jour.

Précédemment à ces 2 courriers, quelques clubs et individuels ont également
écrit au président de la ligue pour obtenir des renseignements.

Le CDS 25 observe que le remboursement des spéléos, ayant participé à ces
actions, n'est toujours pas effectué.

En l'absence de B THERY, des renseignements précis sont demandés à A GAUTHIER
secrétaire de la ligue. Celui-ci nous apprend sa récente démission du

bureau de la ligue et nous affirme qu'il n'est au courant de rien et qu'il
lui est impossible de nous fournir des renseignements. Cependant il est en
mesure de pouvoir nous signaler que la subvention F N D S pourrait arriver
à la ligue en Juin ou Juillet 1985. Le bureau prend acte de ces déclarations.
Toujours en ce qui concerne les subventions, le président du CDS 25 rend
compte des démarches auprès des différentes administrations:

- Fonctionnement: cette subvention d'un montant de 550 Frcs ne pourra
pas être perçue en 1985, les formalités n'ayant pas été effectuées dans les
délais demandés par Jeunesse et Sports et le conseil Général (cette respon-
sabilité incombe à l'ancien bureau)

- Subvention Equipement Sportif émanant du conseil général: d'un montant
de 10300 Frcs, cette subvention ne peut être perçue actuellement par le
CDS 25 car il convient de fournir des factures (photocopies) relatives à
l'achat de matériel et non des devis. Le montant global de ces factures doit
atteindre la somme de 35000 Frcs car le conseil général ne prend en compte
que 30% du montant total présenté par l'ancien bureau. Ces factures doi-
vent parvenir très rapidement au siège social du CDS 25 et être postérieures
à Avril 1984. Si le CDS 25 parvient à récupérer cette subvention, celle-ci
sera redistribuée partiellement aux clubs après examen des demandes en
compte par le bureau. (mauvaise information diffusée par l'ancien bureau).

► 2 ième) Réunion du bureau CDS 25, le 11 Avril à BAUME les DAMES
 A la demande du président, les membres de l'ancien et du nouveau bureau étaient présents pour accomplir les formalités administratives, suite au changement de bureau, signatures registre et compte rendu AG, pièces pour changement du CCP, changement de bureau pour la préfecture. Répartition des dossiers et des tâches, et étude des dossiers en cours. Entre le 29 Mars et le 11 Avril, les contacts ont été relancés entre le CDS 25 et les diverses administrations qui ont reçu la composition du nouveau bureau (administrations locales, départementales et régionales; FFS, EPS, Ligue et CDS voisins).
 A la suite de cette réunion, et sur sa demande, le CDS 25 a reçu le listing des fédérés du département en date d'Avril 1985 (FFS) et la liste des brevetés fédéraux (EPS).
 Le CDS 25 se compose de 13 clubs pour 174 spéléos et 8 individuels. En 1985 il apparaît que 2 clubs ne sont pas fédérés (E R I S et Cavernico Club MAICHOIS).
 Adresses des clubs (à la demande de nombreux spéléos)
 GS Archéo MANDEURE 39, rue des TUILERIES 25350 MANDEURE
 GS CLERVAL/HAUME MOTTE D 10, rue du QUINT 25110 BAUME les DAMES
 GC plateau MONTROND MONTROND le CHATEAU 25660 SAONE
 GS SP BESANCON 4, Ave des ABATTOIRS 25000 BESANCON
 SHAG MJC de PALENTE 24, rue des ROSES 25000 BESANCON
 GS CATAMARAN Villa CHENEVIERE 25200 MONTBELIARD
 GS DOUBS DROLO P La CRAIE d'AMBRE 25360 BOUCLANS
 GS MORTEAU Hotel de ville 25500 MORTEAU
 GS MONTBELIARD 34, rue du grand CHENOIS 25200 MONTBELIARD
 AS canton ROUGEMONT 13, rue des POIRIERS 25700 VALENTIGNEY
 JOYEUX NIPIARGUS 5, rue de la MISSION 25480 ECOLE
 SC MONT d'OR Alt 1030 N 12 25370 JOUGNE
 ASCONIL Cidex 15 Boite 4 25250 NEDIERE

► 3 ième) Foire CONTOISE 1985: En date du 4 Avril 1985, l'association départementale du tourisme a sollicité le CDS 25 pour participer à la foire comtoise du 11 au 19 Mai 1985 qui se déroulera au parc des expositions à BESANCON (le thème étant le tourisme). Le CDS disposera d'un emplacement avec panneau et photos et de dépliants d'informations. Il n'y a pas d'objection pour le panneau, mais à la demande de B DECREUSE les dépliants seront actualisés avec les adresses des différents clubs Francs comtois, la ligue et la Fédération. A signaler que le CDS 25 a avisé le CDS 39 et la ligue de sa participation à la foire comtoise, mais que ceux ci n'ont pas souhaité collaborer. En conséquence, nous ne devons compter que sur les spéléos du DOUBS pour assurer des permanences et des démonstrations qui se dérouleront les 12, 15, 16 et 18 Mai (responsables respectifs: J.J COMPAGNON, G CHORVOT, J BOUVARD et A CLEMENT). Des démonstrations sur cordes et échelles seront réalisées et le montage diapo, réalisé par la commission Protection du milieu souterrain du CDS, sera diffusé en permanence.
 Le coût de l'opération est assuré par l'ADT. Le président souligne l'intérêt d'une telle manifestation qui fait connaître la spéléologie sous un aspect favorable.

► 4 ième) Feuille de liaison INFO CDS 25: Projet de création
 Le CDS souhaite disposer d'un moyen d'information touchant l'ensemble des spéléos du département. Ce projet est accueilli favorablement. Cet INFO CDS 25 verra le 1 ier numéro réalisé par le bureau. Les articles en provenance des groupes (activités, annonces...) seront acceptés après examen par les membres du bureau. Les numéros suivants seront créés par un groupe de travail (formation de ce groupe lors d'une prochaine réunion CDS 25).
 Périodicité prévue: 1 INFO CDS 25 par année ou plus suivant les informations reçues par le groupe de travail.
 Ce 1 ier numéro sera envoyé gratuitement à tous les spéléos fédérés du DOUBS, aux CDS voisins et à la ligue. Par la suite, seuls les présidents de clubs et les spéléos qui en feront la demande et contre réglemeent seront abonnés (voir coupon réponse dans INFO CDS 25 N° 1).

► 5 ième) Fichier CDS 25: Projet de création
 Un groupe de travail formé de: B DECREUSE, G GOGO, D MOTTE, R BRUN, J F LOEILLOT, A GAUTHIER, J BOUVARD, G CHORVOT, J GAYET, et A CLEMENT, est chargé de la mise en place et du fonctionnement de cette commission. Une première rencontre sera programmée ultérieurement lors d'une prochaine réunion CDS. Ce fichier devra comporter les renseignements les plus importants sur les cavités du département. Dans sa phase finale (à long terme) il devra procurer les renseignements nécessaires aux spéléos qui en feront la demande et devenir un outil de travail indispensable aux clubs dans leurs recherches spéléologiques.

► 6 ième) Formation, Stages: Projet de création d'une commission
 J.J COMPAGNON, initiateur fédéral, souligne l'intérêt et le devoir d'un CDS de s'assurer de la formation et du perfectionnement de ses adhérents afin d'améliorer leurs connaissances. Il se propose donc de se mettre à la disposition des spéléos qui en feraient la demande (J J COMPAGNON 6 bis, rue de DOLE 25000 BESANCON tél (81) 83 22 65). Le programme sera mis sur pied en fonction de la demande (travail en falaise, en cavité, discussion sur un thème, techniques spéciales...). Outre la demande faite par des spéléos, il convient de retenir les dates suivantes: Samedi 29 Juin et du Lundi 1 Juillet au Jeudi 4 Juillet (voir coupon réponse dans INFO CDS 25). Il souhaite la collaboration de brevetés fédéraux. D'autre part il envisage également la mise sur pied de stages, au sein du CDS 25, en liaison avec l'EPS ou le SSF.

► 7 ième) Questions diverses
 La proposition ci-dessus amène à une discussion importante sur le plan de secours départemental et les exercices secours.
 Plan de secours: sur les 8 clubs représentés à la réunion, 7 souhaitent connaître l'organisation de ce plan mis à jour par le CTD. Sur proposition de B DECREUSE et R BRUN, il serait souhaitable que les clubs locaux, qui possèdent une connaissance particulière de tel ou tel secteur, puissent intervenir en cas d'accident (ex: connaissance particulière d'un cheminement, barrage pour dévier un ruisseau...).
 Liste Secours: D'après les renseignements pris auprès des plus hautes instances du SSF, le CDS se doit de posséder la liste Secours avec la dernière mise à jour.
 Exercices Secours: Le CDS 25 souhaite que soit mis sur pied (régulièrement) un entraînement aux techniques secours et un secours fictif. Le dernier entraînement date de Décembre 1983. La périodicité doit être, au minimum, de 1 entraînement ou exercice par année.
 Ces souhaits réels, formulés dans le but d'améliorer les relations avec les clubs et la commission secours du CDS 25, seront portés à la connaissance du CTD.

Plus personne ne demande la parole, la réunion se termine à 23 h 30.

► Observations du bureau, après cette réunion:

Au travers des discussions, il apparaît que les groupes manifestent un intérêt certain pour un bon fonctionnement et une représentativité réelle du CDS 25. Les bonnes volontés se font connaître par une participation à différentes actions afin d'améliorer l'image de la spéléologie départementale.

Tout ceci est encourageant pour l'avenir, mais avant de récolter les fruits d'un travail qui rejaillira sur l'ensemble de la collectivité, il convient d'améliorer encore nos relations inter-clubs. Encore plus de solidarité dans l'intérêt général!, encore plus de bénévoles disposés à prendre des responsabilités! et nous parviendrons à faire 'tourner', notre CDS, convenablement. A ce propos rendons hommage à la jeune commission Protection du Milieu Souterrain de notre CDS, qui, sans grands moyens, réalise un très bon travail; et encourageons les nouvelles commissions car il y a beaucoup à faire.

Convenons cependant que les relations avec la ligue sont au point mort, le mutisme dont elle fait part devant les nombreuses demandes de renseignements concernant les subventions, les indemnités des clubs ayant participé à diverses actions, la démission du secrétaire, l'état des comptes. Tout ceci cache-t-il un profond malaise au sein de la ligue? nous sommes en droit de nous inquiéter, dans l'intérêt des clubs que nous représentons.

Ce présent compte rendu sera inséré dans INFO CDS 25 N° 1.

R BRUN, trésorier

G CHORVOT, président

J.J COMPAGNON, secrétaire
rapporteur de séance

Commission Formation

Je désire participer à l'entraînement (cavité ou faïçaise)

- * Le samedi 29 Juin
- * du Lundi 1 Juillet au Jeudi 4 Juillet.....

Le choix sera fait en fonction de la demande et des conditions météo.

Envoyer le coupon réponse avant le 26/06/ 1985, à l'adresse ci-dessous

Jean-Jacques COMPAGNON 6 bis, rue de DOLE 25000 BESANCON
télé: (81) 83 22 65

Vous pouvez téléphoner, au numéro ci-dessus, si vous désirez avoir des renseignements concernant les entraînements prévus aux dates ci-dessus.

* inscrivez les dates

Matériel: Matériel personnel, nourriture et quelques cordes et des amarrages.

Nom et prénom

Adresse
et téléphone

Club

La périodicité se fera en fonction des demandes. Néanmoins il sera proposé des dates fixes, à partir de Septembre 1985. Chaque club recevra un courrier en temps voulu.

INFO CDS 25

Je désire recevoir le bulletin INFO CDS 25

Nom

.....

Adresse de l'envoi

.....

Ci-joint un chèque de 30 Frcs, libellé à l'ordre du CDS Doubs et adressé à R BRUN 13, rue des POIRIERS 25700 VALENTIGNEY.

La périodicité sera de j pour l'année ou plus si les informations sont nombreuses.

INDEMNISATION de l'OPERATION DECOUVERTE du MONDE SOUTERRAIN.1984

REMBOURSEMENT des colorations,aux CLUBS du département du DOUBS

Suite à laréunion CDS 25 du 2 Mai à BESANCON(voir compte-rendu) et devant l'inquiétude des clubs et individuels concernés par ces opérations,le CDS est intervenu directement,par courrier le 7 Mai,auprès des administrations concernées pour obtenir des informations,la ligue accusant un mutisme inquiétant jusqu'au 13 Mai.

Le CRT,en date du 13 Mai 1985,nous a confirmé,par courrier,avoir versé,en Juillet 1984,à la ligue une subvention de 13000 Frcs concernant cette opération.

Le SRAE,en date du 14 Mai ,nous a confirmé que les sommes dues au GSA MANDEURE(dossier en date du 21/06/84)et au GS DOUBS avaient bien été versées au compte de la ligue(depuis nous avons appris une autre coloration impayée:M P REILE,début 1984).

Par contre:une autre coloration,de fin 1984,a,elle,été payée.
N.D.L.R:pourquoi payer les uns et pas les autres ????

Depuis,et pour cause,la ligue,suite à nos interventions,s'est enfin manifestée par le président B THERY. Tous les clubs concernés ont reçu des assurances de paiement rapide.Espérons que tout cela sera réglé pour le 11 Juin.

Nos interventions justifiées,dans l'intérêt des clubs,n'ont donc pas été,apparemment,inutiles.Cependant il apparait que:

- 1^{ier}) La ligue n'a plus d'argent.
- 2^{ième}) Les sommes réservées à des opérations précises ont eu d'autres usages.

Il nous parait très important deconnaitre,lors de la réunion de la ligue le 11 Juin à BESANCON,l'usage de ces sommes.

Rappel:Réunion du C A de la ligue,le 11 Juin 1985,à 20 H
A G " " " " " ,à 21 H

FOYER INTERNATIONAL 19,rue Roger MARTIN du GARD
25000 BESANCON

(VENEZ NOMBREUX,le 11 Juin pour l'A G)



SUBVENTION EQUIPEMENT SPORTIF

Vos factures nous parviennent bien. Il en faut encore. A ce jour, le montant atteint s'élève à environ 23 000frs, pour un total de 35 000 frs,condition à remplir pour espérer obtenir les 10 300 frs voté par le Conseil Général du Doubs.

Voir à ce sujet le compte-rendu de l'A.G du C.D.S.

LE C.D.S. 25 NOUVEAU EST ARRIVE

-Après bien des tractations avec le C.C.P de Dijon, le compte est ouvert avec un nouveau chèque. Deux signataires: R.Brun, trésorier et G.Chorvot, président.

- Parution au J.Officiel du nouveau bureau avec nouvelle adresse du siège social 130 c rue de Belfort 25 000. Besancon,en page 879,adressé avec une note de 143 frs.

EXPLORATIONS DU GROUPE SPELEOLOGIQUE DE CLERVAL-BAUME LES DAMES

dans le département du Doubs. Années 1983-1984

Le G.S.C.B a centré son activité sur deux zones principales:

- d'une part la poursuite des recherches et des désobstructions sur le secteur de BAUME LES DAMES où après la découverte du collecteur souterrain de VERNE-FOURBANNE, nous avons eu la joie d'atteindre la rivière souterraine du CREUX de la ROCHE à AUTECHAUX

- d'autre part, nous avons poursuivi nos investigations sur le réseau de GONDENANS les MOULINS où, délaissant momentanément la grotte du CROTOT, nous avons repris l'exploration de la grotte du CHATEAU D'EAU de ROMAIN qui nous a livré une belle galerie nouvelle.

Description sommaire des réseaux explorés:

Grotte du CREUX de la ROCHE (AUTECHAUX, 25)

Une coloration effectuée par notre groupe avait démontré la liaison entre la perte du CREUX DE LA ROCHE et la source du LONOT à BAUME LES DAMES. (distance apparente 4,5 kms, dénivellation, 150mètres). Malgré de gros travaux, nous n'avons pu pénétrer dans cette perte qui comporte une zone d'entrée très complexe. Pourtant, en juin 1983 nous découvrons un accès qui nous mène dans la zone fossile de la grotte.

Après avoir élargi une sévère étroiture et franchi une vasque siphonnante nous atteignons enfin le ruisseau souterrain dans une belle galerie coupée de nombreuses cascades jusqu'à une vaste salle magnifiquement concrétionnée où le ruisseau plonge dans un puits de 7 mètres

L'eau dévale ensuite une série de toboggans où cascades et marmites se succèdent. Une zone moins accidentée et plus vaste amène au 1^{er} siphon à 786 mètres de l'entrée. Celui-ci franchi par deux membres du G.S. du DOUBS lors d'une expédition commune débouche dans une galerie de 90 mètres suivie d'un deuxième siphon qui donne accès à 250 mètres de galeries coupées par un troisième siphon non franchi à environ 100 mètres de l'entrée et 60 mètres de profondeur.

Développement total: 1 300 mètres. Développement topographié: 1 038 mètres.

Profondeur, -60 mètres

Exploration en cours.

Grotte du CHATEAU D'EAU (ROMAIN, 25).

La galerie principale de la grotte se terminait par un bouchon d'argile qui obstruait complètement la galerie sur plusieurs mètres de hauteur.

Après avoir atteint en escalade la voute de la galerie, nous désobstruons ce bouchon et parvenons à le franchir en mai 1984. La grotte se poursuit par une zone très ébouleuse où l'on doit s'insinuer entre d'énormes blocs. On accède ensuite à une partie plus vaste (5 x 15 mètres) coupée d'un éboulis très raide qui nous rapproche de la voute.

Le conduit plonge ensuite jusqu'à rejoindre le sol après un joli gour.

Plusieurs séances de désobstruction n'ont pas donné de résultat.

Le développement du nouveau réseau est de 90 mètres.

La grotte du CHATEAU D'EAU atteint donc maintenant un développement de 970 mètres pour une dénivellation inchangée (57 mètres).

Les résultats des travaux du G.S.C.B feront l'objet d'une publication qui est actuellement en préparation. Cet ouvrage contiendra entre autre l'inventaire spéléologique du canton de BAUME LES DAMES et les topographies des plus grandes cavités découvertes par notre équipe.

Participants à ces diverses activités:

P.FREY. C et R.GAUTHIER. J.GAYET. P.LIPINSKI. R.MISERY. M.O et D.MOTTE. P.PIGUET. D.SAINTHILLIER.

COMMISSION DE PROTECTION DES CAVERNES ET DU KARST

Actions en cours

Pollution du réseau de VERNE-FOURBANNE:

Un dossier est en préparation afin d'essayer de faire avancer les choses.

Protection de la grotte aux OURS (GONDENANS LES MOULINS)

A l'initiative de M CAMPY, directeur des antiquités préhistoriques, une réflexion a été entamée afin de préserver ce qui reste du gisement paléontologique de cette grotte. Un premier contact a eu lieu avec le C.D.S DOUBS et la discussion doit se poursuivre pour trouver une solution satisfaisante.

FORMATION

Un week-end de formation consacré aux colorations est envisagé. Il s'agirait de pratiquer une opération de tracage complète (injection du colorant,prélèvements,étude des méthodes d'analyse,conclusions et rapport).

Le lieu d'injection serait choisit dans la zone que nous avons étudiée l'année dernière pendant le 2ème week-end de géologie avec le Professeur CHAUVÉ.

Il reste à définir les modalités pratiques de l'opération et la date (septembre 1985) ?

Je serais heureux d'avoir votre avis sur cette idée.

MONTAGE DIAPOS

Le montage diapos C.D.S. 25 est maintenant opérationnel, bien que perfectible. Il est à la disposition de tous les clubs du département selon les modalités suivantes:

Ecrire ou téléphoner à Rolland BRUN qui se charge de sa gestion,
13 rue des Poiriers
25 700 VALENTIGNEY tél; (81) 34.65.51.

Les frais de port sont à la charge du demandeur (paquet urgent). Donc joindre un chèque de 30 frs à votre demande au nom du C.D.S du Doubs.

Nous vous prions de ne pas vous y prendre au dernier moment pour réserver le montage et de ne le conserver que durant le temps strictement nécessaire!

EXPOSITION

L'idée de l'exposition itinérante tirée du montage est toujours d'actualité.

Deux problèmes sont à résoudre:

- Trouver un ou des volontaires pour le réaliser.
- Trouver le financement (étude en cours).

Denis MOTTE
10 rue sur le QUINT
25 110 BAUME LES DAMES tél: (81) 84.10.50.

DEVIDIRS PLONGEES

De nouveaux dévidoirs fonctionnels et pratique,utilisable pour la plongée sont en vente auprès de: Alain THIBAUD, "La Vie de Chaux", Bouclans. 25 360.
tél: (81) 55.26.29

Fabrication artisanale. Poignée de rembobinage,solidité et légéreté assurée.

Il peut contenir: 120 m de ficelle Ø 4mm
200 m de ficelle Ø 2,5 mm.

Association Spéléologique du Canton de ROUGEMONT
R BRUN 13, rue des POIRIERS 25700 VALENTIGNEY

LA GROTTE du CROTOT à ROMAIN

Comment y aller ?

La grotte du CROTOT est une cavité protégée (la seule du département du DOUBS) artificiellement, par suite de son abondant concrétionnement qui est exceptionnel en Franche Comté.

Tous les spéléos, dignes de ce nom, peuvent la visiter mais sous certaines conditions.

Tout d'abord, il faut savoir que cette cavité est placée sous la responsabilité d'un syndicat intercommunal qui regroupe toutes les communes sous lesquelles la grotte se ramifie et qu'un arrêté municipal en règle l'entrée suite aux actes de vandalisme qui y ont été perpétrés en 1981 par des spéléos locaux. Une convention passée entre le syndicat intercommunal (dont le président est Mr GENIN, maire de MESANDANS et conseiller général du canton de ROUGEMONT) et les spéléos inventeurs de la cavité (les groupes de BAUME les DAMES et ROUGEMONT) définit les explorations.

Pour visiter la cavité: il faut s'adresser à Mrs René MISERY, Denis MOTTE tous deux du GS CLERVAL/BAUME, ou à Mrs Roland ou Jean Marie BRUN de l'AS CR et habitant à VALENTIGNEY et à ROUGEMONT.

Pour des raisons d'organisation il est préférable de s'adresser, au moins, 3 semaines à l'avance à ces personnes qui décideront de la date de la visite et avec un maximum de 6 à 7 personnes par groupe. De plus toute personne non assurée ou tout groupe non déclaré comme tel se verra interdire l'entrée de la cavité. Notre responsabilité étant engagée, nous exigeons, s'il le faut, une attestation d'assurance.

A part cela et malgré les rumeurs répandues par nos détracteurs, nous ne faisons pas payer les spéléos, tant français qu'étrangers. Pour les visites à caractère touristique, c'est le syndicat intercommunal qui gère l'affaire, les membres du club de ROUGEMONT offrant leurs services au syndicat. Les associations de loisirs non affiliées à la FFS ou au CAF seront considérées comme touristes et devront payer, à ce titre, au minimum l'assurance nécessaire, telle qu'elle était réclamée lors des sorties organisées avec le tourisme régional en 1983 et 1984.

Le groupe de ROUGEMONT déplore la nouvelle tentative d'effraction, constatée le 6 Mai 1985, sur la porte du CROTOT et surtout le sabotage des conduits d'évacuation des crues (bouchage avec des sailloux) pouvant provoquer, en cas de montée des eaux, des problèmes aux spéléos. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

Roland BRUN

Gites d'étape et refuges spéléos:

FOUCHERANS: Gite d'étape de FOUCHERANS 25660 SAONE
Réservations(81)86 73 20
Nuitée:25 Frs par personne(couchage pour 16 pers)
20 Frs " " en groupe
Salon,Salle à manger,Cuisine équipée,Sanitaires
Possibilité de faire la cuisine sur place ou de se restaurer au village

NANS sous Sainte ANNE:Gite d'étape du LISON
* NANS sous Sainte ANNE 25330 AMANCEY
Réservations(81)86 50 79
Nuitée:25 Frs par personne (adulte)(couchage
20 Frs " " (enfant) pour 40 PERS)
Salon,salle à manger,Cuisine équipée,Sanitaires,
Possibilité de faire la cuisine sur place ou de commander ses repas au gite

HUANNE MONTMARTIN:Refuge (chez Mr BOUVARD Fernand)HUANNE MONTMARTIN
25680 ROUGEMONT
Nuitée:25 Frs par personne(couchage pour 20 pers)
Réservation(81)84 07 30
Grande cuisine équipée,3 chambres,Sanitaires
Possibilité de faire ses repas
Petite épicerie dans le village

MONTROND le CHATEAU:Refuge spéléo du GC plateau de MONTROND
* MONTROND le CHATEAU 25660 SAONE
Réservations(81)86 71 78
Nuitée:10 Frs par personne(couchage pour 25 pers)
Cuisine équipée
Possibilité de faire ses repas

DESERVILLERS: Refuge spéléo(communal)
Réservation(81)86 50 41 Mr MENETRIER M,DESERVILLERS
25330 AMANCEY
Nuitée:10 Frs par personne(possibilité pour 20/30 pers)
Prévoir couchage complet,ustensiles de cuisine,
A disposition:1 réchaud à gaz,quelques couverts,1 évier,
un fourneau de chauffage au bois,un WC turc.

* Renseignements sur les cavités,possibilité de consulter des topographies.

SUITE A LA PARUTION DU BULLETIN A.S.E DE LA LIGUE,

Claude PARIS nous prie de communiquer le texte suivant:

" additif à l'article paru dans le n° 18 de l'A.S.E, p:11 sur les publications du G.S.A.M. Créé en 1979, le G.S.A.M a publié depuis ses débuts et chaque année un compte-rendu de ses activités.

Ce bulletin de dimension 15 x 21 cm, avec nombreuses photographies noir et blanc est destiné aux nombreux membres honoraires du groupe auquel il est distribué gratuitement en fin d'année. Les deux premiers numéros sont épuisés, les quatre autres peuvent seulement être échangés avec d'autres publications.

A partir de cette année,nous changeons de formule avec une nouvelle série qui s'appellera L'ESCARPOLETTE dans un format 21 x 29 cm destiné à faire connaître nos travaux.

Le premier numéro est en préparation."

Claude PARIS

6 Impasses des arbres

25 420 VOUEAUCOURT

GRUPE SPELEO ARCHEO DE MANDEURE

PROTECTION des Faucons pèlerins (arrêté de Biotope)

Un arrêté préfectoral, en date du 19 Avril 1985, interdit la pratique de l'escalade et de la descente en rappel sur 63 sites du département du DOUBS, durant la période, de reproduction des faucons pèlerins, comprise entre le 15 Février et le 15 Juin inclus.

Il nous apparait important de faire connaitre aux spéléos cette information, afin qu'ils se soumettent à cet arrêté et pour leur éviter des poursuites éventuelles de la gendarmerie.

Il nous est impossible de vous communiquer la liste complète avec les plans de situation (46 feuilles) mais ce dossier peut être consulté au siège social du CDS 25 (130 C, rue de BELFORT 25000 BESANCON tél : (81) 88 58 98).

Les sites, les plus utilisés par les spéléos et concernés par cet arrêté, sont les suivants:

Région de BESANCON: Falaises de MONTFAUCON
Rivotte à la grotte St LEONARD

BAUME les DAMES: Falaises du bois de BABRE
Saut de GAMACHE

St HIPPOLYTE: Falaises de MANDEURE, CLEMONT, SOLEMONT,
du MONT, CHATEAU de la ROCHE

MAICHE: Falaises du BIEF d'ETOUZ

MORTEAU: Falaises de CONSOLATION
Sud de la CORCHERE

PONTARLIER: Falaises du LARMONT, Fort de JOUX, Mont d'OR...

LOUE et LISON:
Secteur MOUTHIER: Gorges de NOAILLES, Rocher du CAPUCIN...
Falaises de la BAUME.....
Secteur LISON : Falaises de St ANNE.....
Sources du LISON (du LISON à la source du GYPS et SARRAZINE)

Même si cet arrêté nous prive pendant quelques temps d'une activité complémentaire à la pratique de la spéléologie, et mis devant le fait accompli, respectons le tous afin de protéger la nature.



RESEAU DU VERNEAU : PREMIERE TRAVERSEE BIEF-BOUSSET, GROTTTE BAUDIN

Réussie en juillet 1984 par une équipe du G.S.DOUBS (6) et de l'A.S.P.P.BESANCON (2) en 13 heures. Cheminement: environ 9 kms, dénivellation: -360 mètres.

- Précautions préalables:
- bonne connaissance du réseau et bonne documentation.
 - conditions météo favorables.
 - équipement des puits de la grotte BAUDIN et vérification de l'état du matériel aux puits du Balot et du Légionnaire.

COMMUNIQUE DU G.S.DOUBS.

Récemment, des spéléos belges, en expédition dans la région de ROUGEMONT, qui campaient vers le moulin de GONDENANS ont eu la désagréable surprise de constater, au retour d'une exploration, le vol de matériel très important (matériel spéléo, de plongée, de campement.....). Ce matériel était entreposé dans le campement et dans les véhicules. Le préjudice s'élève à plusieurs dizaines de milliers de francs. Les auteurs de cet inqualifiable acte ont eu l'inconscience de rencontrer les spéléos belges le jour avant et de leur proposer de faire l'expédition ensemble. Nos amis belges n'ont jamais rencontré (et pour cause) les spéléos qui avaient fait la proposition. Une plainte a été déposée à la gendarmerie et l'enquête avance.

Lors du week end de PAQUES il y a eu, dans la région de NANS sous St ANNE, un stage spéléo venant de BELGIQUE et qui comprenait plus d'une centaine de personnes. Nos amis belges ont eu la désagréable surprise de trouver laplupart des spits, équipant nos cavités, bouchés par des vis BTR. Ce qui leur a posé de gros problèmes.

De plus, j'ai récemment effectué l'exploration d'un gouffre, à grande verticale, de la région, avec des spéléos Hollandais et nous avons constaté le même état de fait. Heureusement je possède* toujours une clef BTR N°4, ce qui nous a permis de pouvoir poser 2 équipements sans avoir à replanter des spits.

Il est navrant de constater un tel état d'esprit chez certains individus qui se prétendent 'spéléologues'. Cet état d'esprit peut perturber les explorations prévues.

Faut il toujours trainer avec soi une clef BTR et un matériel à spiter?

Amis spéléos du DOUBS et d'ailleurs, je pense que c'est à vous de méditer.

*Juillet 1984. Sachant qu'il se préparait quelque chose d'important sur le réseau du VERNEAU, des 'petits malins' se sont amusés à boucher les spits d'équipements des puits du fond des BIEFS BOUSSETS, mais comme je m'en doutais un peu j'avais prévu une clef BTR et un matériel à spiter.

Jean-Jacques COMPAGNON

NOTE DE LA REDACTION

L'abondance de l'actualité nous oblige à différer la publication d'autres articles concernant en particulier les activités des clubs. Ceux-ci paraîtront dans un prochain C.D.S. 25 INFOS d'ici la fin de l'année 1985.

RAPPEL IMPORTANT

Ce fascicule est tiré à 210 exemplaires exceptionnellement et adressé à tous les spéléos fédérés de notre département.

Par la suite, seuls les présidents de clubs le recevront régulièrement.

Les autres spéléos souhaitant être abonnés jusqu'à fin 1986 doivent lire en page 3 les conditions d'abonnement.

Bonnes explos
et bonnes vacances 1985.